



Commune de  
Paulhan (34)

## PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
9 juillet 2015	29 avril 2024		

Phase arrêt

# 6 - Liste des Emplacements réservés (ER)

# LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface de l'ER
D. Département			
D1	RD130, élargissement à une emprise de 9m, de la sortie de Paulhan jusqu'à la limite de commune d'Aspiran	Département	1 430 m <sup>2</sup>
D2	RD30E6, élargissement à une emprise de 9m, de la sortie de Paulhan jusqu'à la limite Nord du quartier de St Martin	Département	5 180 m <sup>2</sup>
D3	RD30, élargissement à une emprise de 9m, de la sortie de Paulhan jusqu'à la limite de commune de Campagnan	Département	320 m <sup>2</sup>
D4	RD30, élargissement à une emprise de 9m, de la sortie de Paulhan jusqu'à la limite de commune d'Adissan	Département	2 410 m <sup>2</sup>
C1. Commune voirie			
C1a	Accès piéton secteur AU vers entrée du village	Commune	300 m <sup>2</sup>
C1b	Accès secteur AU depuis RD	Commune	300 m <sup>2</sup>
C1c	Accès secteur AU depuis l'avenue Notre Dame	Commune	510 m <sup>2</sup>
C1d	Accès secteur de densification depuis rue sous-ville	Commune	240 m <sup>2</sup>
C1e	Accès secteur de densification depuis rue de la Plaine	Commune	160 m <sup>2</sup>
C1f	Liaison entre les équipements publics	Commune	1220 m <sup>2</sup>
C1g	Aménagement paysager devant l'ancienne cave coopérative	Commune	830 m <sup>2</sup>
C1h	Elargissement à 5m du chemin de l'Hermitage	Commune	830 m <sup>2</sup>